

Paris, le 26 FEV. 2009


Madame la Députée,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la demande d'aide financière de la commune de SAINT-PIERRE, afin de lui permettre de réaliser des réfections et des aménagements urbains (programme 2008).

J'ai décidé d'accorder à cette commune une subvention pour travaux divers d'intérêt local d'un montant de 150 000 €, sur le programme 122 - action 01- du budget du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

L'autorisation d'engagement relative à ce projet sera prochainement notifiée à la Préfecture concernée. Le Ministère de l'Intérieur précisera les conditions réglementaires d'attribution de cette subvention exceptionnelle.

Heureux d'avoir pu vous aider sur ce dossier important pour la commune de SAINT-PIERRE, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes hommages.



Nicolas SARKOZY

Madame Annick GIRARDIN
Députée de Saint-Pierre-et-Miquelon